

MENTAL ?

Éric Laurent

Rien n'est plus précieux que la santé mentale. On connaît l'anecdote que rapporte Freud dans son ouvrage sur *Le Mot d'esprit dans ses rapports avec l'inconscient*, c'est celle d'un pauvre juif de Vienne, Hirsch, qui prend le train pour Karlsbad et ses eaux. Il est dans le train et n'a pas de billet. Le contrôleur l'intercepte et lui demande de descendre. Il le fait, et remonte aussitôt dans un autre wagon. Il se fait prendre, le contrôleur le bat et l'expulse du train. Il remonte néanmoins, le contrôleur le roue de coups, etc. Cela continue un nombre de stations. Au bout d'un certain nombre d'arrêts mouvementés de ce genre, il croise un de ses amis de Vienne qui avait réussi à ne pas se faire pincer, et qui lui demande «Mais qu'est ce que tu fais là ?» et Hirsch de répondre: «Je vais à Karlsbad prendre les eaux, si ma santé me le permet ! »

La santé mentale, c'est un peu cela. C'est rester dans le train si notre santé mentale nous le permet. Le rapport entre Hirsch et le chef de train nous signale quelque chose de profond qui est incontestablement, la santé mentale existe, mais qu'elle a peu à voir avec le mental, et très peu avec la santé. Elle a rapport avec l'Autre et avec le silence. La santé mentale, c'est ce qui assure le silence de l'Autre, comme la santé est le silence des organes. Jacques-Alain Miller situait cela en disant que la santé mentale est avant tout une question d'ordre public. Le *Witz* freudien signale ce rapport à l'Autre du contrôle, décisif dans toutes les questions de santé, bien avant que l'on s'épuise à vouloir contrôler les budgets. Mais il faut aussi tenir compte de cela: en ce qui concerne la santé, l'ordre public est déplacé par le nouveau statut du maître. Le maître nouveau est embarrassé de la mesure. De plus en plus les nouvelles politiques se centrent sur la publication de chiffres, indices et sondages, le reste étant considérés comme rhétorique et petites phrases. C'est un usage des mathématiques sociales très différent de celui des Lumières, où Condorcet voyait la science mathématique éclairer les impasses de processus électoraux.

Le maître antique n'était absolument pas embarrassé par les chiffres, c'est lui qui énonçait l'ordre du monde. Si une mine de sel produisait plus que ne l'avaient établi les mandarins, il était urgent de la fermer pour le bien de l'Empire. De même, le maître de l'Ancien régime ne se préoccupait pas des sujets et de leur santé, il ne se préoccupait que de la sienne, celle du royaume venant par surcroît. C'est avec les Lumières, puis avec les Droits de l'homme, que s'introduit le souci de la santé, et celui du mental. À partir de là, le savoir considère l'organisation sociale, la critique et la chiffre. Depuis, il ne cesse de bousculer le maître. Le savoir fait apparaître des possibilités – possibilités de vie ou de survie – dont personne ne sait l'utilité. Est ce bon, est ce mauvais? Les comités d'éthique essaient d'apprécier, d'évaluer, de répartir ces effets dans des registres compatibles non seulement avec le maître, mais avec la vie. Il faut suivre dans le détail l'embarras des définitions où le maître tente d'utiliser la science et ces procédures pour cerner ce qui est devoir d'état dans la santé, c'est-à-dire pour légitimer son désengagement. L'État contemporain, foncièrement endetté, propose une nouvelle définition de l'horizon démocratique promis au citoyen. Il ne s'agit plus d'assurer le bonheur, ni la sécurité (*Welfare*), il faut maintenant se limiter à ce qui a un effet scientifiquement démontré. Ce qui est peu en ce qui concerne le bonheur. Néanmoins, le maître veut être justifié de se limiter à ce qui est ainsi réduit, et privatiser le reste.

La psychanalyse, tolérée dans le concert des techniques thérapeutiques entre les deux guerres mondiales, fut sollicitée dans l'après-guerre par les idéaux de prévention. Un rapport célèbre rédigé pour l'Organisation Mondiale de la Santé par le psychiatre et psychanalyste hétérodoxe John Bowlby, allait faire accepter qu'une des causes essentielles des maladies mentales était liée au défaut de maternage de l'enfant. Le représentant de la psychanalyse était donc tout trouvé, c'était la mère. Celle-ci fût transformée en allié de poids dans le dispositif

général de l'Etat. Tout l'après-guerre est marqué par la création, dans les États industrialisés, d'instances de maternage: centres de guidance infantile en Angleterre : CMPP en France ; aux États-Unis, centres de consultations (*Clinics*) s'organisant au niveau des états voire des municipalités, sans atteindre le niveau fédéral. Le genre littéraire des «Conseils aux mères» fut considérablement renouvelé par les psychanalystes qui, de Winnicott à Bettelheim en passant par Anna Freud et des élèves de Mélanie Klein, écrivirent des guides de savoir-vivre à l'usage des mamans par dessus l'autorité pédiatrique.

Il est clair que la Mère étatique est en péril. L'OMS ne croit plus que la cause essentielle des maladies mentales soit un mauvais maternage. On ne voit d'ailleurs pas comment cette façon de voir ne culpabiliserait pas les mères, et si on les culpabilise, il faut alléger cette faute par de l'aide. Le soutien aux mères coûte trop cher. Il ne s'agit plus maintenant d'aider, mais de promulguer une Charte internationale des Droits de l'enfant, et de confier ensuite à la justice le soin de mettre le holà quand le maternage est tordu. On ne parle plus d'enfants mal maternés, on évoque la maltraitance des enfants, et on les confie à des institutions dont la définition est plus assistencielle que scientifique, ce qui autorise à employer un personnel d'éducation plutôt qu'un personnel hautement qualifié, et donc onéreux.

Dans le même mouvement, il faut inscrire les nouvelles attentions juridiques pour le père. On voit apparaître des sortes de Comité de défense d'une espèce en voie de disparition: le père. On rappelle tout le bien qu'il fait à un enfant. Les techniques de procréation artificielle rendraient urgente un «Droit au père» qui mettrait à l'abri des psychoses et autres ennuis touchant à la maladie mentale. Il n'est pas sûr qu'il puisse exister un droit au père non plus qu'un droit à l'amour. Sans doute les fictions juridiques que sont les systèmes de parenté des sociétés complexes jouent-elles leur rôle, mais l'incidence sur l'inconscient du sujet sur la question du père ne s'épuise pas par la considération de son statut juridique. Freud situait très bien dans son *Malaise dans la Civilisation* la portée de la nostalgie du père – *Vatersehnsucht*. Quelles que soient les mesures de droit qui seront prises, il n'y aura jamais assez de père – du père on en redemande. Une chose est d'arrêter le démantèlement des droits paternels, et les paradoxes que cela provoque à l'occasion, autre chose est l'incurable appel à ce qui viendrait assurer la consistance du système comme tel. Avec ce droit au père nous avons affaire qu'à un monothéisme juridique laïque.

Le meilleur allié de la psychanalyse est sans doute la psychanalyse elle-même, dans son effectivité. Lacan distinguait à cet égard la psychanalyse pure et la psychanalyse appliquée. Contrairement à une habitude selon laquelle l'application de la psychanalyse visait le décodage des productions de la culture dans les registres œdipien et pulsionnel, il s'agissait pour lui de l'appliquer au champ de la médecine: «thérapeutique et clinique médicale». On attend de nous, disait-il, la critique de nos résultats, la mise à l'épreuve de nos catégories, et l'examen de nos projets thérapeutiques. Ces trois registres, explicitement proposés par Jacques Lacan en 1964 comme ceux de la «Section de psychanalyse appliquée» de son École, nous le reprenons à notre compte.

Nous proposons ainsi d'examiner l'insertion actuelle de la psychanalyse dans tout le champ produit par le re-engineering de la distribution de soins psychiatriques. La dévolution et le transfert des soins ou de l'accueil dans des « lieux de vie » hors de l'hôpital créent toute une zone où la psychanalyse peut faire entendre des propositions positives.

La psychanalyse n'est certainement pas pour tous, elle n'a pas sa place partout, mais partout elle peut rappeler que le sujet relève de la parole – être parlant, être parlé, parlêtre. À travers les âges et les cultures, les structures cliniques et les langues, elle évalue la puissance de la parole, elle propose une alternative au poids angoissant du déterminisme scientifique qui n'est pas l'espoir du miracle. Elle situe le champ du nécessaire, elle maintient la place du contingent.